SUR LE FRONT DE L'EST

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'aviation allemande a soutenu hier, avec des forces importantes, les attaques de l'armée contre la forteresse de Sébastopol. De nombreux ouvrages blindés ont été détruits à la bombe, tandis que des avions de combat et des Stukas neutralisaient l'action de l'artillerie ennemie et mettaient de nombreuses batteries hors de combat. Les bouches batteries côtières bolchevistes ont été également l'objectif des bombes allemandes. Des coups directs ont éventré des coupoles blindées, ainsi que des casemates bétonnées et ont anéanti des positions d'artillerie ennemies. Des avions de combat allemands ont simultanément attaqué avec succès les positions de troupes et les dépôts de renfort qui avaient été aménagés par les Bolchevistes dans les ravins de la région rocheuse.

Suivant les informations parvenues jusqu'à présent, en chasse libre et au cours de vols d'accompagnement, des chasseurs allemands ont abattu dimanche 14 avions soviétiques.

A l'est de Kharkov

Berlin, 15. — Le D.N.B. apprend :

Dans la région à l'est de Kharkov, les débris des forces ennemies battues ont été détruits ou faits prisonniers.

Le nombre de prisonniers et le butin se sont accrus jusqu'à atteindre plus de 25.000 hommes, 266 chars blindés et 208 canons.

Le franchissement du Donetz

Berlin, 15. — Les violentes opérations militaires de Kharkov se sont terminées par un succès patent de l'attaque allemande.

Le nombre des prisonniers et l'ampleur du butin capturé dans un secteur soulignent d'une façon impressionnante que les derniers soubresauts de l'offrnsive de Timochenko se sont maintenant effondrés, alors qu'il y a un mois celle-ci avait débuté par un ordre du jour grandiloquent de ce commandant d'armée soviétique. Timochenko avait poussé deux pointes en avant pour tourner le front allemand en Ukraine et reprendre Kharkov. La branche sud de ce mouvement de tenaille fut anéantie dans la fameuse bataille de destruction de Kharkov. La branche nord, qui s'était avancée dans la région de Woltchansk et visait à encercler Kharkov par le Nord, fut neutralisée au même moment par des opérations défensives allemandes. Si le communiqué du haut commandement annonce aujourd'hui la fin de cette opération, cela signifie que les troupes allemandes en passant ces derniers jours à l'attaque ont annihilé définitivement le mouvement de tenaille de Timochenko. Le saillant des lignes bolchevistes a été enfoncé et les détachements allemands n'ont pas seulement atteint le Donetz, mais il l'ont franchi à tous les endroits importants.

Nouveau raid contre Mourmansk

Berlin, 15. — On apprend de source militaire :

Au cours de la journée d'hier, des avions de combat allemands ont une nouvelle fois exécuté un raid contre les installations maritimes de Mourmansk. Des coups directs ont causé des dégâts considérables aux quais. Un destroyer soviétique qui mouillait dans le port a été atteint.

Vaine tentative de diversion de la marine soviétique

Berlin, 15. — L'Agence D. N. B. apprend de source militaire :

Des navires de guerre soviétiques ont entrepris, contre la côte ouest de Crimée, près de Jevpatorija, une poussée qui peut être une manœuvre de diversion aux opérations se déroulant sur le front de Sébastopol. Un combat d'artillerie s'engagea entre les navires de guerre et l'artillerie côtière allemande. Les Bolcheviste, durement malmené, furent contraints à se retirer.

Un nouveau mensonge américain et bolcheviste

Berlin, 15. — On annonce de source militaire :

L'information publiée par Moscou et New-York, prétendant que les Allemands auraient essayé l'effet de matières toxiques sur les prisonniers russes constitue un des plus vils mensonges de la propagande ennemie. De source officielle allemande, on déclare que toutes les nouvelles de ce genre sont inventées de toutes pièces.

DANS LE PACIFIQUE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

l'Australie en moins de 45 heures.

On a remarqué que la défense par D.C.A. et avions de chasse australiens allait en décroissant. Le troisième raid a causé des dégâts plus considérables encore dans la ville et dans le port qua les deux premiers.

***

Bangkok, 15. — L'attaque aérienne effectuée hier par l'aviation japonaise contre Port-Darwin a été une des plus violentes qui aient été effectuées jusqu'à présent. Des centaines de bombes de gros calibre ont été lancées sur la ville.

Un croiseur lourd américain coulé devant les iles Midway

Tokio, 15. — Le Grand Quartier Général Impérial communique :

Au cours des récentes attaques contre les îles Midway, les forces navales nippones ont encore coulé, en dehors des bâtiments dont il a déjà été fait mention dans un communiqué précédent, un croiseur lourd américain du type « San Francisco » (9.950 tonnes), ainsi qu'un sous-marin.

Le bulletin de ce jour ajouta que le nombre d'avions ennemis abattus au cours de cette même attaque s'élève au total à 150 appareils.

A propos du coulage d'un croiseur lourd américain de la classe « San Francisco », les milieux locaux déclarent que les navires de ce type constituent des « bâtiments d'élite » de la flotta des Etats-Unis.

Les croiseurs sont équipés de 9 pièces de 203 mm. et de 8 canons antiériens de 127 mm. Ils possèdent également deux catapultes pour avions de bord. Leur vitesse est de 32,7 nœuds. L'équipage comprend 620 hommes.

Les croiseurs « Minneapolis » et « Tuscaloosa » appartiennent également à la même classe.

679 officiers et marins du « Lexington » ont péri

Berlin, 15. — Le D.N.B. apprend de source compétente :

Des 1.401 hommes d'équipage du « Lexington », le plus grand porte-avions américain qui a été coulé dans la bataille aéro-navale de la mer du Corail, 679 officiers et marins ont péri.

Une partie des survivants ont pu être sauvés par des navires de guerre nippons. Le nombre des membres de l'équipage du « Lexington » fait prisonniers par les Japonais s'élève au total à 324 hommes dont 47 officiers.

POUR NOS PETITS :
ASSOCIEZ - VOUS A LA CROISADE DE L'AIR PUR
Souscrivez largement
aux
BONS DE SOLIDARITE
vendus par les facteurs et dans tous les Bureaux de Poste.

IL Y A DES JUIFS EN ASIE...

...et le Japon devra prendre des mesures contre eux

Tokio, 15. — Le lieutenant-général Nobutaka Shioten, membre de la Diète japonaise, écrit dans le « Kokumin Shimbun » :

« Bien que dans l'espace Est-asiatique il n'y ait pas plus de 100.000 Juifs, il est cependant indispensable de prendre des mesures contre eux, eu égard à l'influence néfaste que les israélites ont exercée dans le passé.

« Certains d'entre eux, dit-il, ont déjà présenté leurs services à l'armée nippone et d'autres ont déclaré qu'ils voulaient collaborer à l'établissement d'un nouvel ordre en Extrême-Orient et acquérir la nationalité japonaise. Mais malgré leur sincérité apparente, le Japon ne doit jamais se laisser berner par des offres séduisantes ni par des méthodes trompeuses.

« Les Juifs qui vivent ici, remarque le député japonais, ne se distinguent en rien de leurs correligionnaires qui font actuellement leur besogne satanique en Angleterre et aux Etats-Unis ».

La bataille aéro-navale en Méditerranée

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

reprises par des torpilles et des bombes et gravement endommagés.

Au cours d'opiniâtres combats aériens, qui se sont déroulés à chaque apparition de nos formations d'attaque, 16 avions ennemis ont été abattus en feu. Vingt appareils italiens ne sont pas rentrés à leur base. Quelques équipages ont été sauvés par des avions de secours. Le commandant d'une escadre, le commandant d'un groupe et deux commandants d'escadrilles sont manquants. Parmi les équipages, il y a plusieurs blessés. Trois avions, bien qu'ils aient été criblés par des balles et des éclats, ont pu regagner notre territoire. Les opérations se sont poursuivies aujourd'hui dès les premières heures et continuent contre ce qui reste des unités ennemies.

Violente bataille navale et aérienne en Méditerranée

Rome, 15. — *Le Grand Quartier Général communique :*

Dans la région de Ain El Gazala, vive activité d'artillerie et de patrouilles. Les pertes ennemies, subies au cours des batailles du 12 et 13 juin se sont élevées à présent à 89 chars et 13 canons, soit capturés, soit anéantis, et à 700 prisonniers.

L'aviation a effectué des attaques efficaces contre des rassemblements de véhicules et de troupes, à proximité immédiate des lignes du rapport annoncé. Huit chars de reconnaissance furent incendiés, quelques douzaines de camions touchés ou endommagés.

Dans la Méditerranée une violente bataille aérienne et navale est en cours depuis hier contre deux importants convois convoie britanniques fortement protégés.

Après avoir terminé les travaux de nettoyage, le nombre des victimes de l'attaque aérienne ennemie sur Tarente, s'est élevé à 99, dont 12 n'ont pas pu être identifiées.

Il y a deux ans, le Maréchal PÉTAIN prenait le pouvoir

A cette occasion, il parlera au pays, ce mercredi, par la voie de la radio

A l'occasion de l'anniversaire de son premier message radiodiffusé, il y a deux ans, le 17 Juin 1940, alors qu'il venait dans les conditions dramatiques que l'on sait de prendre le pouvoir en qualité de chef du Gouvernement, le Maréchal Pétain, chef de l'Etat, s'adressera demain mercredi au Pays, par la voie de la radio, au cours des émissions de 8 h. 30, 13 h. 30, 19 h. 30, 21 h. 30 et 23 heures.

La date du 16 Juin ramène pour la seconde fois l'anniversaire de l'heure la plus poignante, la plus tragique de notre histoire. Ce jour-là, devant le malheur qui accablait la France désemparée, le Maréchal Pétain, le glorieux soldat de Verdun, prenait le pouvoir, résolu à faire cesser les hostilités, pour éviter l'irréparable, pour sauver tout ce qui pouvait l'être encore. « Je fais à la France, disait-il, le don de ma personne, pour atténuer son malheur ». Don précieux, don unique, le pays n'a pas tardé à s'en apercevoir. Il ne témoignera jamais trop de reconnaissance, mais deux années ont passé durant lesquelles certains Français ont paru s'endormir dans l'oubli d'une défaite qui fut pourtant cruelle et dans l'inconscience d'une situation qui n'avait pas cessé d'être grave.

Le 19 Avril dernier, en annonçant le retour au pouvoir du président Pierre Laval, le maréchal a souligné que nous vivions des moments aussi décisifs que ceux de Juin 1940. « Je me retrouve, ajoutait-il, avec le président Pierre Laval, pour reprendre l'œuvre nationale et d'organisation européenne, dont nous avions ensemble jeté les bases ». La gravité de ce rappel a ouvert les yeux de ceux que s'efforçaient de l'oublier.

D'un bout à l'autre du territoire et dans les milieux les plus divers de l'activité nationale, les preuves de ce réveil abondent. Les Français, dans leur grande masse, ont compris qu'il n'est pas de salut possible sans l'union, sans la confiance. Et la presse étrangère elle-même a noté la signification de ce ressaisissement. Cette confiance dans le gouvernement, le maréchal en a donné l'exemple le 11 Juin dernier lorsqu'il exprimait, devant les délégués légionnaires rassemblés à Vichy, son accord total avec le président Laval. « C'est la communion parfaite, disait-il, de nos idées et de nos actes ».

Samedi dernier, à Castelnaudary, ces recommandations se faisaient plus précises. « Il faut toujours regarder notre point de direction. Il est facile de le trouver : c'est le gouvernement et son chef ». « Lorsque je parle de l'union entre tous les Français » indiqué le maréchal le lendemain à Toulouse, faites que mes paroles ne tombent pas dans l'oubli ».

Les appels répétés et si nets du chef de l'Etat ne resteront pas vains.

La famine sévit dans plusieurs provinces de l'Inde

Bangkok, 15. — Selon des nouvelles parvenues de Delhi, une grande pénurie de riz se fait sentir dans plusieurs provinces de l'Inde. Dans certains districts la famine sévit déjà, de sorte que le gouvernement s'est vu contraint de créer des commissions spéciales d'assistance à la population.

Le gouvernement de la province d'Orissa a instauré un contrôle sévère des denrées alimentaires et le gouvernement de Bombay a pris en mains le ravitaillement en céréales fourragères. Le Bengale a ordonné des mesures semblables en vue de combattre la disette.

LES AMÉRICAINS MAL RENSEIGNÉS SUR LA SITUATION MILITAIRE

Genève, 15. — Le service central d'informations créé par le président Roosevelt et qui aura la contrôle absolu des informations militaires destinées à l'opinion publique a été instauré d'après des nouvelles recueillies à New-York à la suite du mécontentement croissant du peuple américain insuffisamment instruit de la situation militaire.

L'appareil de propagande de la Maison Blanche a été vivement critiqué ces derniers temps par l'opinion publique américaine car le peuple des Etats-Unis ne s'attendait nullement aux succès étonnants des forces japonaises ni à ceux remportés par les sous-marins allemands. Maintenant que grandit le fossé séparant l'optimisme de Roosevelt de la situation militaire réelle, que des experts connus confirment que les Japonais ont l'initiative dans le Pacifique et que les efforts communs de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis pour arriver à des performances records en matière de constructions navales sont loin de pouvoir combler les vides provoqués par les forces navales et l'aviation des puissances de l'Axe dans le trafic d'outre-mer anglo-américain, Roosevelt se voit obligé de calmer la vague d'inquiétude qui grandit dans son pays et d'écarter en même temps le danger du bolchevisme qui a reçu un nouvel encouragement aux Etats-Unis à la suite de la visite de Molotov à Washington. Visiblement, le peuple américain commence à se rendre compte de la faute que l'on a commise à son égard en le faisant participer à la guerre.

La sainte vérité

Il n'est au monde rien de plus beau, de plus noble, de plus grand et utile, et encore de plus saint que la vérité.

N'ayons jamais peur d'elle, car c'est dans sa fréquentation que se trempent les caractères virils, que se forment des « hommes » dignes de ce nom et que se créent « qui s'enfantent les grandes choses.

La vérité est toujours préférable à l'erreur, car l'erreur par l'ignorance qu'elle entretient est à la base de toutes les défaites matérielles et morales.

Que de gens dans les circonstances actuelles, que de gens qui, depuis deux ans passés, remplissent avec une constance aburissante le rôle de gobe-mouches en avalant avec complaisance les bobards sucrés des Radios Anglo-Américano-Moscoutaires, auraient intérêt à se convaincre de la supériorité de la vérité sur le mensonge.

Un dernier typique exemple de la duplicité américaine vient d'être fourni ces jours derniers par la négation des débarquements japonais aux Iles Aléoutiennes, débarquements qu'il lui a bien fallu pourtant reconnaître quelques jours plus tard.

Alors, à quoi bon nier ce qui existe et fatalement s'impose.

Certes, la vérité froisse parfois l'amour propre, le vanité, mais c'est toujours pour notre bien, car elle seule fait entendre le langage de la raison. Malheur à celui qui s'obstine à méconnaître ce langage. Tôt ou tard il lui an advient de l'infortune.

Pourtant, pour percevoir le langage de la raison, il faut être disposé à l'admettre de bonne foi. C'est cette essentielle disposition d'esprit qui fait encore défaut à un trop grand nombre de braves gens à l'heure actuelle.

Intoxiqués par leur croyance à l'erreur, soigneusement entretenue par les Radios anglo-américano-soviétiques, ils vont actuellement dans la vie comme des aveugles, refusant même de vous suivre dans la voie du raisonnement la plus simple.

En vain leur conseille-t-on de contrôler l'inanité des bobards anglais et moscoutaires en consultant une carte de géographie. Ils y verraient, à n'en pas douter, que chaque victoire anglaise ou soviétique est marquée par un gain de terrain au profit des forces de l'Axe.

Vaine conseil !... Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre !...

Et pourtant !... et pourtant, un jour viendra où, de gré ou de force, l'éclatante vérité s'imposera, car toujours elle a le dernier mot et force ses plus obstinés détracteurs à s'incliner devant la fait accompli.

C'est d'ailleurs par la fréquentation de la vérité que l'Allemagne a pu manœuvrer à bien sa reconstitution aux lendemains de la dernière guerre. Et cet amour de la vérité, de la situation réelle, fut la source même de son relèvement voulu avec courage et ténacité par le Fuehrer et le Parti National Socialiste.

Ce qu'a fait l'Allemagne en des jours de lutte, un homme de France, le Maréchal, convie les français à l'entreprendre naisiblement pour leur bien.

Il est un devoir de suivre ses directives et celles du gouvernement Laval, de ne pas écouter les voix étrangères, les voix déraisonnables et néfastes qui distillent l'erreur et conviennent à la division.

Aimons la vérité !... aimons-là pour elle-même !... elle sera la source de la prospérité future de la France dans une Europe réconciliée où chacun aura en juste place au soleil. — **M. V.**

AVANCEMENT DE GRADES DANS LA POLICE

Le J. O. du 10 juin 1942 publie le décret suivant :

A titre exceptionnel, pour une durée de trois ans à dater de la signature du présent décret, peuvent être inscrits au tableau d'avancement pour la grade de commissaire principal de 3e classe, les commissaires de police, quelle que soit leur classe, en fonctions depuis trois ans en cette qualité avant le 1er mai 1941 et qui, provenant du cadre des inspecteurs de la police nationale, comptent au moins dix ans de services effectifs.

Lisez
LES SPORTS DU NORD
En vente le Samedi. — Le N° 1 fr

Informations Régionales

M. Thierry, maire de Frèsnes-s/-Escaut, incita une sage-femme à pratiquer des manœuvres criminelles

La Cour d'Appel a élevé à 15 mois une peine d'un an de prison qui lui avait été infligée à Valenciennes

Un magistrat municipal, le Maire de *Fresnes-sur-Escaut*, Léon Thierry 69 ans, directeur d'école honoraire, est impliqué dans une affaire d'avortement.

Une jeune femme, Solange Lefebvre, 27 ans, épouse d'un prisonnier de guerre, et commerçante en verres à glaces à *Fresnes*, allait être mère, des œuvres d'un entrepreneur de transports Albert Denis, 39 ans.

Celui-ci, pas plus que la future maman, ne caressait avec joie l'espoir de se pencher bientôt sur un berceau bleu ou rose.

On eut recours à un avortement qui obtint pleinement le résultat escompté.

Mais des échos de l'opération parvinrent aux oreilles de la police.

La jeune femme interrogée reconnut les faits sans grandeur difficultés et prétendit d'abord n'avoir point eu recours aux bons offices d'une matrone. Elle ne persista point longtemps dans cette attitude et dévoila le nom de la « faiseuse d'ange », Mme Masson, née Marie Wacheux, 33 ans, sage-femme à Condé-sur-Escaut.

Celle-ci nie d'abord, mais elle avait commis l'imprudence d'écrire une lettre qui apportait la preuve de sa culpabilité.

Ses dénégations étant devenues inutiles, elle se mit à table et fit savoir qu'elle n'avait agi que sous la pression du maire de Fresnes, M. Thierry.

Ce magistrat municipal, qui était très lié avec Denis, l'avait convoquée deux fois en son bureau. Elle avait cédé à ses prières et pratiqué l'opération avec des instruments dont l'entrepreneur de transports avait fait l'acquisition.

Elle toucha 2.000 francs pour sa peine. Thierry et Denis s'élevèrent contre ces accusations. Le second soutint même n'avoir jamais eu de relations avec la femme du prisonnier. Toutefois, le Tribunal de Valenciennes prononça les condamnations suivantes : Albert Denis : 4 ans de prison ; Mme Masson, 15 mois ; Thierry, 1 an et Mme Seutin, 8 mois.

L'affaire est revenue devant la Cour, à une audience spéciale présidée par M. le conseiller Mossion.

Les prévenus ont confirmé leurs déclarations antérieures.

— On s'acharne contre moi, a proclamé Denis. Je continue à nier.

— Vous appliquez le principe : « N'avouez jamais », lui a répondu le Président. Mais en lisant le dossier, on est certain de votre culpabilité !

Quant à Thierry, véritable loque humaine, incapable de se tenir debout, il nie également.

Me LAVOIX, avocat, a déposé des conclusions au nom du Syndicat des sages-femmes ; partie civile. Puis les défenseurs ont plaidé : Me REISENTHEL, pour Denis ; FONTAINE, pour le Maire de Fresnes ; DUBOIS, pour la sage-femme et le bâtonnier GARDEL, pour la patiente.

Après le réquisitoire sévère de M. l'avocat général DUPAYET, *la Cour a confirmé la condamnation prise contre Solange Lefebvre. Elle a élevé les peines de : Denis, à 4 ans de prison et 5.000 fr. d'amende ; Mme Masson, à 18 mois de prison et 500 francs d'amende ; Thierry, à 15 mois de prison et 500 francs d'amende.*

FERMETURE DE MAISONS DE COMMERCE

Par arrêtés pris en date du 10 juin 1942, sur la proposition du Comité départemental des Prix, M. le Préfet du Nord, Préfet de la région de Lille, a ordonné la fermeture des établissements ci-après :

A compter du 12 juillet 1942 et pour une durée d'un mois :

M. Saio Louis, cafetier, boucher, charcutier, 6, rue Henri-Ghesquière, à Piers-Lille.

A compter du 12 juillet 1942 jusqu'à décision définitive de justice :

M. Lacquement Pierre, boucher, rue de la Liberté à Aoxin.

Mme Lambert Odette, femme Varret, bouchère 73, rue Anatole-France à Anzin.

LA PÊCHE DE LA TRUITE A L'ASTICOT ET A L'ŒUF DE SAUMON INTERDITE DANS LE NORD

Se référant aux loie des 13-24 avril 1829, au décret du 29 août 1939 et à la lettre N° 1.087 de M. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Agriculture en date du 22 avril 1942, M. le Préfet du Nord vient, par arrêté en date du 3 juin, d'interdire l'emploi des asticots et œufs de poissons, naturels ou artificiels, comme amorces ou appâts, dans tous les cours d'eau de la première catégorie.

Un fameux record...

AVISÉS D'UN VOL DE BIJOUX COMMIS A 50 KM. DE LA, LES GENDARMES VALENCIENNOIS ARRÊTENT LES AUTEURS 10 MINUTES PLUS TARD

Actuellement sans domicile fixe, Bernadette Cherène, femme Christiaille, 65 ans, logeait dans des hôtels avec sa petite fille, M... T..., âgée de 12 ans. A *Saint-Denis-du-Nord*, pénétrant dans la chambre de la propriétaire de l'établissement où elle avait trouvé un gîte provisoire, elle force un coffret et y prit 12.000 francs, des bijoux d'or de 100, 20 et 10 francs, ainsi qu'un grand nombre de bijoux en or, en argent ou en brillants valant plusieurs dizaines de milliers de francs. Elle s'empressa ensuite de déguerpir.

La gendarmerie locale diffuse l'avis de vol habituel. Les gendarmes de *Valenciennes* en auront connaissance à 11 h. 15. Se mettant aussitôt en campagne, ils appréhendaient à 11 h. 25 la voleuse dans un débit près de la gare.

La femme Christaille, faisant une dangereuse concession à la coquetterie féminine, s'était déjà paré des bijoux dérobés et avait fait bonne mesure à sa petite fille. Cousus dans les vêtements de la souris d'hôtel et de la gamine, on retrouva les beaux billets bleus qui avaient été subtilisés. La femme aux bijoux fut immédiatement écrouée, tandis que sa petite fille était confiée à la garde d'un établissement charitable.

DEUX GARDES CIVILS ET UN CHEMINOT, PILLAIENT EN GARE DE JEUMONT

Le vol de chaussures commis en gare de Jaumont dernièrement vient de trouver un dénouement assez inattendu.

Le 6 juin, M. Payen, attaché au Commissariat de Jaumont, remarquait que deux gardes civils préposés à la surveillance des wagons en gare pour le répression des vols, étaient portaurs chacun d'une paire de souliers neufs. A la demande faite par M. Payen qui s'inquiétait de la provenance de ces chaussures, les gardes répondirent qu'ils les avaient achetées en Belgique. L'affaire en resta là. Par la suite et faisant un rapprochement entre le vol signalé par le gendarmerie et les constatations faites auprès des gardes auxiliaires, M. Payen estima que cette piste pouvait être sérieuse.

Le commissaire de police, mis au courant des faits, avertit aussitôt le gendarmerie qui continue l'enquête.

De fil en aiguille et après un interrogatoire serré, les gendarmes acquirent la certitude que les gardes étaient bien les auteurs du vol. Habilement questionnés, ils finirent par avouer, il s'agit des nommés B... R... 17 ans de Sars-Poteries, et de Féret Fernand, 21 ans, demeurant à Soire-le-Château, qui ont reconnu avoir pris chacun une seule paire des dites chaussures.

Poursuivant avec célérité leurs recherches, les gendarmes apprirent qu'un employé de la S.N.C.F. avait également pris part au vol. Vincent Vincent, visiteur, âgé de 54 ans, employé en gare de Jeumont, avoua avoir pris également une paire de chaussures. Au cours d'une perquisition à son domicile, on retrouve l'objet du délit.

Les trois hommes mis aussitôt en état d'arrestation, ont été conduits à Avesnes.

M. Payen a reçu des félicitations méritées de la part de ses chefs pour sa perspicacité.

LES CRIMES CONTRE LA NATALITÉ

22 femmes sont inculpées à Calais

A la suite des enquêtes et investigations de la police de sûreté de Boulogne et des brigades de gendarmerie des localités de l'arrondissement, M. Larivière, juge d'instruction, a dû faire constituer du nombreux dossiers relatifs à des affaires de manœuvres criminelles.

Actuellement, 22 femmes, la plupart jeunes, sont inculpées.

Elles ont été écrouées, sauf quelques-unes en raison de leur situation de famille.

L'affaire la plus grave dont s'occupe le magistrat, concerne Mlle B..., 22 ans, de Calais, qui est en danger de mort à l'hôpital.

Elle a été interrogée par commission rogatoire de M. Larivière.

MERCREDI A LILLE

A l'ancienne Bourse, des aménagements sont apportés pour recevoir les hommes d'affaires

Dans le « Nord Industriel » du 12 juin nous lisons :

La Chambre de Commerce de Lille informe les industriels et les commerçants, en rendant le mercredi à l'ancienne Bourse, qu'elle vient d'y installer un bureau de correspondance, des lavabos et un appareil téléphone à prépaiement (N° d'appel 471-63).

Cet appareil téléphonique, desservi par le Central Lille-Liberté, ne pourra être utilisé que le mercredi de 14 à 18 h. Seules, pourront être échangées des communications téléphoniques dans l'intérieur du réseau de Lille et avec les réseaux de Roubaix-Tourcoing, La Madeleine, Mercq-en-Barœul, Saint-André, Croix, Lannoy, Mouvaux et Wattrelos.

CINQ TRAFIQUANTS SONT ARRÊTÉS A TOURCOING PAR LA POLICE LILLOISE

200 couvertures vendues à 675 francs pièce sont saisies

Le Service de la Répression de la hausse des prix, que dirige à Lille M. Monier, commissaire de police, vient de réaliser un beau coup de filet. Cinq individus qui se livraient au trafic clandestin de diverses marchandises viennent d'être arrêtés, les inspecteurs ont saisi deux cents couvertures vendues 675 fr. la pièce.

An hasard d'une conversation

Ces jours derniers, un inspecteur du Service du contrôle des prix se trouvant dans un café de Lille, lia conversation avec un nommé Simer Charles, 56 ans, ex-bonnetier, demeurant 50, rue La Fontaine à Tourcoing.

Ce dernier offrit 1.700 kgs de laine à 600 fr. la kg dont il présente des échantillons.

Rendez-vous fut pris pour le lendemain à Tourcoing auquel assistait un deuxième acheteur du service. Les inspecteurs firent alors connaissance du deux autres vendeurs, les nommés Eugène Carette, 41 ans, négociant en laines, 16, rue Charles Watine à Tourcoing et Jules Barrois.

Le premier vendait la laine pour le compte de M. Letebvre Léon, 46 ans, Directeur des Ets Emile Ségard, 30, rue des Cordiers à Tourcoing ; il offrit 1.000 kgs de laine à 600 fr. et 500 kgs de savon de Marseille à 90 fr. Quant à Barrois, il proposa 1.300 kgs de laine à 620 fr., 1.256 kgs 600 à 650 fr. et 120 kgs de laine pour layettes à 785 fr. Par ailleurs, il se fit fort de livrer 800 bandes de 4 wassingues pour 120.000 fr. et 200 couvertures de laine grise à 675 fr., toutes marchandises disponibles à Tourcoing.

Les arrestations

Après accord pour l'achat de 200 couvertures, les clients étant en possession d'un camion, Simar, accompagné de Barrois conduisirent les inspecteurs dans un dépôt où se trouvaient les couvertures. Le nommé Crowin Maurice, 44 ans, chef de chantier, demeurant 62, rue du Collecteur à Tourcoing aida au chargement et déclare, en présence de Barrois que les acheteurs auraient pu en obtenir 400 par semaine par la suite.

Lorsque la marchandise fut chargée, les inspecteurs déclarèrent leur qualité et procédèrent à l'arrestation de Simar, Barrois et Crowin.

Dans le courant de la même journée, les inspecteurs se trouvèrent avec Carette, intermédiaire, dans le bureau de Lefebvre, propriétaire des marchandises. Au cours de la convar-Dewyn de Tourcoing avait acheté cation, ils apprirent qu'un certain 4.000 kgs de laine.

Le silence est d'or...

Letebvre qui, entre temps avait eu l'arrestation de ses acolytes lança de vigoureux démentis à leur égard, leur reprochant d'avoir été trop bavards au café. Il ne se doutait guère que quelques minutes plus tard, il devait être embarqué avec son représentant pour une conversation au Commissariat central à Lille.

Emmenés à la police, ils furent, ainsi que leurs complices, interrogés et reconnurent s'être livrés à plusieurs reprises à la vente clandestine de diverses marchandises.

Déférés au Parquet, Simar, Carette, Barrois et Lefebvre furent écroués ; Crowin, qui ne serait qu'un comparse a été mis en liberté provisoire, à charge par lui, de répondre à toutes convocations de la justice.

Les 200 couvertures saisies ont été remises au Groupement des confectionneurs, rue Ovignsur à Lille.

M. MARCEL BUCARD, CHEF DU FRANCISME, A LILLE

Comme annoncé, M. Marcel Bucard, chef du « Francisme », prendra la parole à Lille dans les premiers jours du prochain mois de juillet.

Avant même que cette manifestation ait lieu, il n'est pas inutile de rappeler que c'est le mouvement Franciste et la but qu'il poursuit, guidé, avec sûreté, par son chef : Marcel Bucard.

« Le Francisme n'est pas un clan, une cotarie politique toujours disposée à marchander un bulletin de vote contre du à vendre quelques milliers de voix. Le Francisme est un mouvement spécifiquement Français et caractère totalitaire, mettant en valeur les compétences, intransigeant sur la moralité des responsables et prenant lui-même toute la responsabilité de ses paroles, de ses écrits et de ses actes.

Fondé par Marcel Bucard en 1933, le Francisme qui va sous peu atteindre sa 10e année, a voulu, désiré, appelé l'entente entre les peuples, dans une collaboration loyale et pacifique. Entre les innombrables courants politiques créés et entretenus par une démocratie irresponsable à la remorque des puissances d'argent et de le juiverie internationale, il n'a pas hésité, dès sa fondation, à jeter l'alarme et il a prévu la catastrophe qui allait fondre sur le pays. A une époque où il était malséant de « penser européen », il a préconisé l'entente entre les peuples.

Le Francisme, c'est la lutte contre la guerre tous les vingt ans ; contre la spoliation méthodique que pratique sur le dos du peuple la finance internationale. Le Francisme, Marcel Bucard lo dépeindre lors de sa prochaine venue à Lille.

Entendre Marcel Bucard, c'est connaître nos possibilités, nos devoirs, l'avenir de notre Patrie.

PAILLETTES DE LIN

M. le Préfet régional vient de prendre l'arrêté suivant :

Est rapporté l'arrêté interdépartemental du 19 juillet 1941, fixant les prix maxima des paillettes de lin destinées à l'alimentation du bétail.

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

(Session de Novembre 1941)

CANDIDATS ADMIS DÉFINITIVEMENT

(SUITE)

Histoire moderne et contemporaine. — André Paul ; Aubert Michel ; Badot Monique ; Blairvacq Emile ; Bonamy Alfred ; Breilly Marie-Antoinette ; Catoire Odette (A. B.) ; Chrétian Andrée (A. B.) ; Christiaens Georges ; Christy Roger ; Decamps Albert ; Degardin Maurice (A. B.) ; Delporte Henri ; Delvaux Lucianna (A. B.) ; Duquenoy Micheline ; Etlicher Jacques ; Flevax Alfrède ; Fruleux Gérard ; Olison Jean ; Honorée Jules ; Jacquart Alice ; Landrea Ali ; Leschevin Andrée ; Lorthiois Paule ; Micheux Augustin ; Monat Jean (Très Bien) ; Navarre René ; Olivier Elmire ; Pruvost Félix ; Quoolez Jeannine ; Renard Jean ; Richard Marthe (A. B.) ; Richard Pierre ; Rousseaux Berthe (A. B.) ; Simoen Paul ; Vetu Jean ; Vincent Marcel ; Voisin Parnande.

Géographie. — Bernard Robert ; Caretta André ; Coquent Jules (Bien) ; Dagniaux Georges ; Demorgny Paula ; Desselin Eugène (A. B.) ; Descrimont René (Bien) ; Devaele Jean ; Gliquin Elie (Très Bien) ; Guyot Jacques ; Kernanec Yves (A. B.) ; Leborgne Jean (A. B.) ; Leclercq Jean ; Leleu Jean (Bien) ; Peron Paul ; Pierrard Pierre ; Reglem Charlemagne ; Pruvost Alphonse.

Etudes littéraires classiques. — Becquet Paulette ; Boure Hermance ; Brer Marguerite ; Cordier Marie-Claire (A. B.) ; Deveux Thérèse ; Dope Hubert (A. B.) ; Lecomte Fernand ; Leroy Michel ; Maes Marie ; Martin Alexis ; Muselet Jacques ; Peron Paul ; Saveets Germaine ; Swynghedauw Geneviève ; Tarnisien Madeleine ; Vandavyvère Thérèse (A. B.).

Littérature anglaise. — Boittiaux Jean-Marie (Très bien) ; Bourme Madeleine ; Conem Paulette (A. B.) ; Crépin Christiane (A. B.) ; D'Halluin Raymond ; Duflot Marcelle ; Dujardin Paul (Bien) ; Emeret Prence ; Favaux Edmond ; Lagache André ; Lambotin Mirelle (A. B.) ; Leroy Michel ; Marandat Léon ; Perenty Paule (A. B.) ; Samuel Jane ; Wyckaert Félicien.

Philologie anglaise. — Bacquaert René (A. B.) ; Cauliar Renée ; Cornu Richard ; Coutelle Félix (A. B.) ; D'Halluin Raymond ; Faveur Edmond ; Lagache André (Bien) ; Martin Paul (Bien) ; Parenty Paula (A. B.) ; Roul Elisabeth ; Spilliaert A. Marie (Bien) ; Vilnet Suzanne (A. B.)

Etudes pratiques d'anglais. — Behagua Colette ; Bériot Georges ; Cauliez Renée ; Chevelier Pierre ; Delatre Lucette ; Derouane Maurice ; Desrousseaux Andrée ; D'Halluin Raymond ; Dunisgou Roselyne ; Florin Robert ; Fournier Médeleine ; Lagacha André ; Laurent Etienne (A. B.) ; Lefebvre Denise ; Lesage Yves ; Martin Paul ; Narguet Raymonde ; Parenty Paule ; Spilliaert Anne-Marie (A. B.) ; Swynghedauw Geneviève ; Thelier Marcelle ; Vilnet Suzanne.

Littérature allemande. — Rémy Anne-Marie ; Charlet Christiane ; Deschampe Maurice ; Guy André ; Richard Colette ; Gouillart Georges.

Philologie allemande. — Dupont Daisy ; Guy André ; Vasseur Lucienne ; Vinant Thérèse (A. B.).

Etudes pratiques d'allemand. — Banse Maurice ; Blanckaert René ; Guy André ; Heinaut Pierre ; Hoel René ; Ponnin Eric ; Remark Alph.

Littérature polonaise. — Faccon François.

Philologie polonaise. — Faccon François ; Flescher Joseph.

Etudes pratiques de polonais. — Letombe Claude (A. B.).

Psycho-sociologie de l'homme au travail. — Capelle Roger (A. B.) ; Laisne Pierre.

Psychologie-pédagogie. — Deblonde Aurélie (A. B.) ; Doyen Yvonne ; Herbin Léon ; Severy Raymond.

Un ordre du jour des Associations nationales d'A. C. et Victimes de la guerre de la Z. O.

Voici l'ordre du jour qui a été voté à l'issue de le réunion organisée le 6 Juin 1942 par les Associations nationales d'Anciens combattants et victimes de la guerre de la zone occupée :

« Deux mille Anciens Combattants, Mutilés et Grands Invalides de guerre, délégués des Sections des Groupements Nationaux fonctionnant en zone occupée, représentant qualifiés d'un million cinq cent mille victimes des deux guerres, avec lesquelles ils sont en contact permanent, après avoir entendu les exposés de leurs dirigeants :

— Demandent l'abrogation des décrets intervenus depuis le 2 Septembre 1939.

— Enregistrent avec satisfaction que la loi devant porter des atteintes nombreuses et graves aux droits les plus sacrés des Mutilés et Invalides a été retirée par le Gouvernement actuel.

— Remercient celui-ci de cet acte de compréhension ainsi que de l'intention qu'il a manifeste de préparer le réajustement en accord avec les Associations qualifiées.

— Félicitent de leur action les dirigeants des Associations et leur renouvellent leur confiance pour la poursuivre avec la même énergie.

— Se déclarent résolus à assurer la réconciliation Nationale et